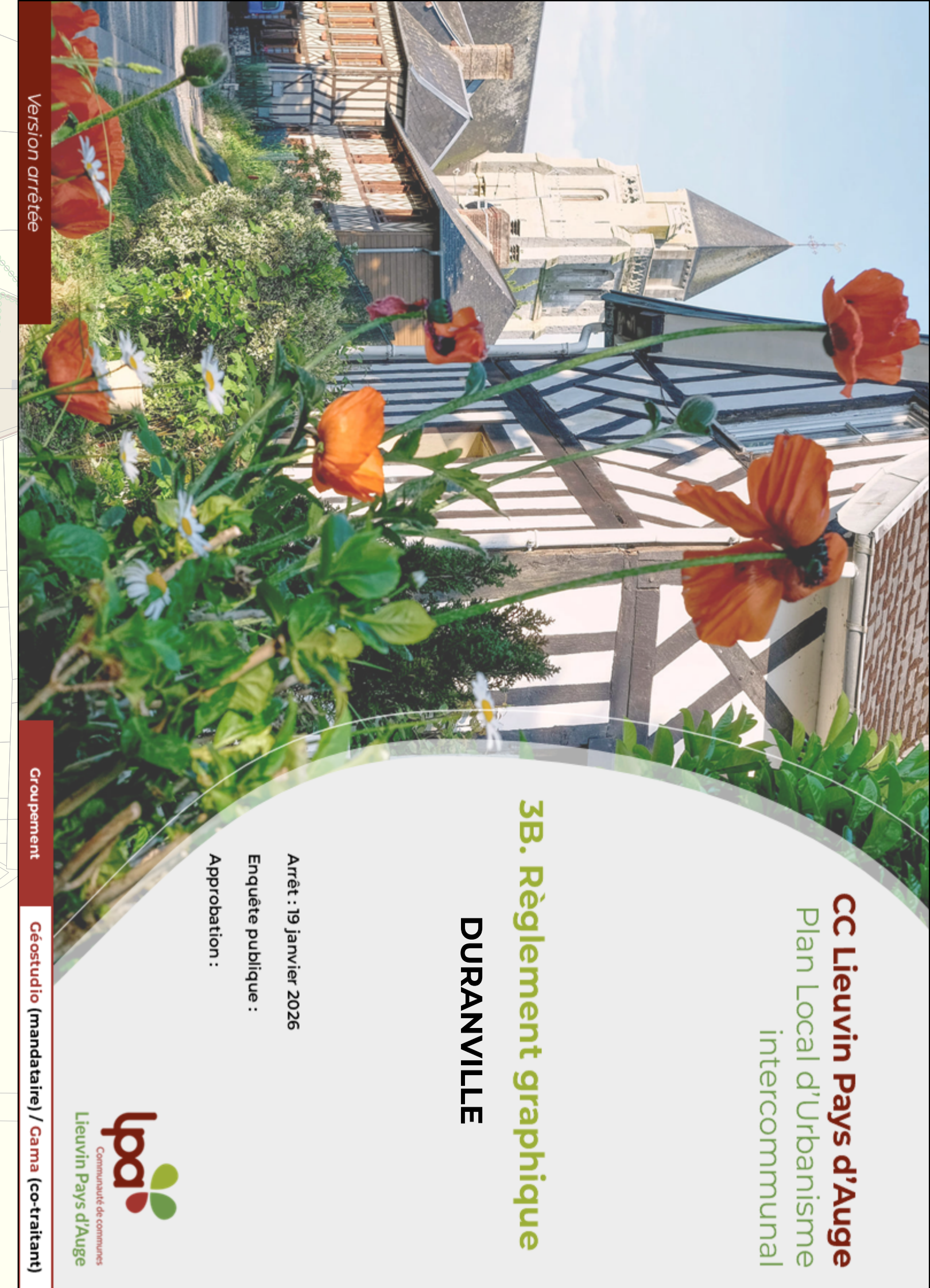




CC Lieuvain Pays d'Auge
Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

Arrêt : 19 janvier 2026
Enquête publique :
Approbation :



 Bâti
 Limite parcellaire
 Limite communale

Ua : zone urbaine à caractère ancien avec une certaine mixité fonctionnelle (habitat, commerces, services, équipements)
 Ub : zone urbaine résidentielle à implantation mixte (en limite ou en retrait)
 A : zone agricole
 Ah : hameau constitué en zone agricole et autorisant les constructions nouvelles sous conditions
 N : zone naturelle

- Mare (L.151-23 CU)
- Éléments du patrimoine bâti (L.151-19 CU)
- Éléments du patrimoine naturel et paysager (L.151-23 CU)
- Éléments du patrimoine naturel à préserver (L.151-23 CU)
- ▲▲▲ Linéaires de diversité commerciale à conserver (L.151-16 CU)